

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 20814

Numéro SIREN : 381 509 819

Nom ou dénomination : SOCIETE DE PARTICIPATION D'INVESTISSEMENT ET DE
CONSTRUCTION REGION NORD

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2018 sous le numéro de dépôt 10705

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

SOPIC NORD SARL
494 avenue du Général de Gaulle
59910 Bondues

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : SOCIETE DE PARTICIPATION
D'INVESTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION
REGION NORD

Numéro RCS : 381 509 819
Numéro Gestion : 2007B20814

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse: 494 avenue du Général de Gaulle
59910 Bondues

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 12/07/2018

Sous le numéro : 10705

Délivré à Lille Métropole le 31 juillet 2018

Le Greffier,



①

BILAN - ACTIF

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SARL SOPIC NORD

Durée de l'exercice exprimée en mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 494 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 59588 BONDUES

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 643	AG	5 989 654
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN	15 070 945	AO	15 070 945
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 944	AS	1 885 59
	Autres immobilisations corporelles	AT	171 113	AU	150 827 20 286
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	48 693	CV	48 693
	Créances rattachées à des participations	BB	2 286 809	BC	3 811 2 282 998
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres immobilisations financières *	BH	1 750	BI	1 750
	TOTAL (II)	BJ	17 587 898	BK	162 513 17 425 385
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN	4 755 842	BO	4 755 842
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	6 470	BW	6 470
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	203 055	BY	203 055
	Autres créances (3)	BZ	6 641 470	CA	14 087 6 627 383
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	5 048 748	CE	5 048 748
CRÉANCES	Disponibilités	CF	8 440 983	CG	8 440 983
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	47 046	CI	47 046
	TOTAL (III)	CJ	25 143 615	CK	14 087 25 129 528
DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	42 731 513	IA	176 600 42 554 913
Comptes de régularisation					

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes

CP

2 286 809

(3) Part à plus d'un an :

CR

4 372 853

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SARL SOPIC NORD		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	19 963 647	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 439 717	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	23 568 364	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	15 821 619	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	61 741	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 058 349	
	Dettes fiscales et sociales			DY	996 720	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	2 620	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	45 500	
TOTAL (IV)			EC	18 986 549		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	42 554 913		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 641 030	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 867 350	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise : SARL SOPIC NORD		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF	248 200
		FG	FH	FI	2 120 734
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	2 368 934
	Production stockée*			FM	2 314 423
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	94 264
	Autres produits (1) (11)			FQ	23
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	1 930 758
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	2 362 548
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	58 738
	Salaires et traitements*			FY	1 146 626
	Charges sociales (10)			FZ	868 978
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	15 151	
			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD			
	Autres charges (12)	GE	235		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(1 605 391)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	2 286 809
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	61 465
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	76 311
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	213 222
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	5 313
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	294 847
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	178 754
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	178 754
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	116 092
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	736 046

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise SARL SOPIC NORD				Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 500		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	4 500 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 501 500		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	500		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	500		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	4 501 000		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 797 329		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	11 860 799		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	8 421 082		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	3 439 717		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit - bail mobilier *		HP	16 524	
			- Crédit - bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	65 579	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
VNC PARTS SOCIALES			Charges exceptionnelles	500	Produits exceptionnels		
PRIX DE VENTE PARTS					4 500 000		
INDEMNITE LITIGE					1 500		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise : SARL SOPIC NORD										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	6 413	KE		KF	230
CORPORELLES	Terrains					KG	15 070 945	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ				KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM				KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP			KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1 944	KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	19 979	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY				LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	148 632	LC		LD	3 162
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	15 241 501	LO		LP	3 162	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	4 248 119	8V		8W	2 286 809
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 750	1U		1V	50 000		
TOTAL IV				LQ	4 249 869	LR		LS	2 336 809		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	19 497 782	ØH		ØJ	2 340 201		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3		4	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence					
INCORP	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	6 643	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	15 070 945	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 944	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	19 979	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	660	MT	151 134	MU	
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	660	NH	15 244 002	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX	4 199 426	ØY	2 335 502	ØZ	
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	50 000	2F	1 750	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	4 249 426	NK	2 337 252	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	4 250 086	ØL	17 587 898	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice clos le 3 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SARL SOPIC NORD

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise <u>SARL SOPIC NORD</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	5 156	PF	833	PG		PH	5 989		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 526	QA	360	QB		QC	1 885		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	9 565	QE	1 142	QF		QG	10 707		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	127 964	QM	12 816	QN	660	QO	140 120		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	139 055	QV	14 318	QW	660	QX	152 713		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	144 211	ØP	15 151	ØQ	660	ØR	158 702		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venté (NS + NT + NU)		NY	Total général non venté (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH	UK	
	UG	UH	UH	UH	
	UJ	UK	UK	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise SARL SOPIC NORD

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise SARL SOPIC NORD

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise SARL SOPIC NORD

[illegible]

Désignation de l'entreprise SARL SOPIC NORD

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL SOPIC NORD										Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	2 286 809		UM	2 286 809		UN	
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US	
	Autres immobilisations financières				UT	1 750		UV			UW	1 750
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	203 055		203 055				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY	2 547		2 547				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	552 379		552 379				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	43 378		43 378				
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC	5 799 683		1 426 830		4 372 853		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	243 483		243 483				
	Charges constatées d'avance				VS	47 046		47 046				
TOTAUX				VT	9 180 131		VU	4 805 528		VV	4 374 603	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	15 821 619		476 100		15 345 519				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	61 465		61 465							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 058 349		2 058 349							
Personnel et comptes rattachés		8C	363 136		363 136							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	430 949		430 949							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	158 729		158 729						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	21 029		21 029						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	22 877		22 877						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	277		277							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 620		2 620							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L	45 500		45 500							
TOTAUX		VY	18 986 549		VZ	3 641 030		15 345 519				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	84 134		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SARL SOPIC NORD		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31/12/2017	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	45 105		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	20 066
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées aux taux de 0 %		
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
								TOTAL I	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-3e, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %		- imposées au taux de 19 %		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		- imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
	Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Mesures d'incitation	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*								
	Majoration d'amortissement*								
	Abattement sur le bénéfice net exonération		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	
			Fille de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobiliers coïncés (art. 208C)		K3	
			ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	
							Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégelée par le report en arrière de déficit		ZI		
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	déficit (II moins I)			5 298 088	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN				5 298 088	

N° 2058-A-SD

[illegible]

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise SARL SOPIC NORD

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>SARL SOPIC NORD</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
TVS	9K	9L	4 478
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	4 478
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports(case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SARL SOPIC NORD										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	3 125 230		Dividendes		ZD	3 125 230			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZE				
							Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I			ØF	3 125 230		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG				
										TOTAL II		ZH	3 125 230
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7	76 500	YQ	6 885			
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance								YT	113 105			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8		XQ	375 942			
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	1 299 107			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	574 394			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	2 362 548			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	4 296			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		9Z	54 442			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	58 738			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	436 191			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	753 122			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*								ØB	1 045 730			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		1	%			
	— Numéro de centre de gestion agréé*			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-6) (Si oui cocher 1 sinon 0)		ZR	1				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SARL SOPIC NORD						Néant ☐	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	MAT BUREAU 09012017	660	660			
	2	parts 18122017	500			500	
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	⑩	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2	4 500 000	4 499 500	4 499 500			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			4 499 500				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪			(A)	(B) (Ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

N° 2059-A-SD

[illegible]

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL SOPIC NORD

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ②	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦= ②+③+④-⑤-⑥
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL SOPIC NORD</u>		Néant ☒ *					
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés {	4	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés					
		- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

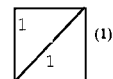
EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SARL SOPIC NORD				Néant ☐ *		
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :						
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017		Durée en nombre de mois 1 2		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	2 368 934	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	2 368 934	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD	2 314 423	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	2 314 423	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						
Achats				ON	1 930 758	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	1 991 070	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	235	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	3 922 063	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	761 293
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	761 293	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	☒			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)				GX	2 368 934	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY		
Période de référence		GY	du	01012017	GZ au 31122017	
Date de cessation				HR		
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs						
Effectif moyen du personnel : *				YP	13	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SOPIC NORD

ADRESSE (voie) 494 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 59588

VILLE BONDUES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	6	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	999
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SOPIC
 N° SIREN (si société établie en France) 3 2 8 7 6 8 5 4 4 % de détention 40,9 Nb de parts ou actions 409
 Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA
 Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

Forme juridique SRL Dénomination SOPIC NORD DEVELOPPEMENT
 N° SIREN (si société établie en France) 4 8 5 2 0 6 4 4 5 % de détention 10 Nb de parts ou actions 100
 Adresse : N° 494 Voie AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
 Code Postal 59588 Commune BONDUES CEDEX Pays FR

Forme juridique SRL Dénomination MALEA (BELGIQUE)
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention 11,9 Nb de parts ou actions 119
 Adresse : N° 14 Voie AV DU VERT CHASSEUR
 Code Postal 1180 Commune BRUXELLES Pays BE

Forme juridique SC Dénomination FINA MDJD NORD
 N° SIREN (si société établie en France) 5 3 2 9 5 8 6 2 6 % de détention 25,1 Nb de parts ou actions 251
 Adresse : N° 733 Voie BOIS D'ACHELLES
 Code Postal 59910 Commune BONDUES Pays FR

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise SARL SOPIC NORD

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

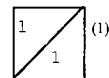
Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SOPIC NORD

ADRESSE (voie) 494 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 59588

VILLE BONDUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

29

Forme juridique	SRL	Dénomination	DE BREZILLET	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 4 3 1 6 7 6 6	% de détention	98,75
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA				
	Code Postal 65000	Commune	TARBES			Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	LA DEMI LIEUE	N° SIREN (si société établie en France)	3 8 9 5 4 8 6 9 4	% de détention	50
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA				
	Code Postal 65000	Commune	TARBES			Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DENAIN SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	5 3 0 8 6 3 9 0 1	% de détention	63
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA				
	Code Postal 65000	Commune	TARBES			Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	BRICO LOMME	N° SIREN (si société établie en France)	8 1 9 3 2 9 8 6 3	% de détention	99
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA				
	Code Postal 65000	Commune	TARBES			Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DREUX FENOTS	N° SIREN (si société établie en France)	5 3 4 2 3 6 2 5 2	% de détention	63
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA				
	Code Postal 65000	Commune	TARBES			Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	LE PARC DES VERGERS	N° SIREN (si société établie en France)	4 7 9 8 7 5 4 4 5	% de détention	99
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA				
	Code Postal 65000	Commune	TARBES			Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	LAVAU	N° SIREN (si société établie en France)	8 2 4 1 1 0 9 7 7	% de détention	99
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA				
	Code Postal 65000	Commune	TARBES			Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	LA GLACE 06	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 2 0 0 5 3 7 6	% de détention	99
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA				
	Code Postal 65000	Commune	TARBES			Pays	FR

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SARL SOPIC NORD

Forme juridique	SNC	Dénomination	ARQUES LA GARENNE
N° SIREN (si société établie en France)	537803041	% de détention	63
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays	FR		

Forme juridique	SNC	Dénomination	THILLOIS ILOT 4
N° SIREN (si société établie en France)	498123371	% de détention	99
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays	FR		

Forme juridique	SNC	Dénomination	EPAVILLE RETAIL
N° SIREN (si société établie en France)	824113310	% de détention	99
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays	FR		

Forme juridique	SNC	Dénomination	DREUX JARDIN
N° SIREN (si société établie en France)	803180470	% de détention	1
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays	FR		

Forme juridique	SNC	Dénomination	SENTINELLE
N° SIREN (si société établie en France)	503520231	% de détention	99
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays	FR		

Forme juridique	SRL	Dénomination	LA MARETTE
N° SIREN (si société établie en France)	492290358	% de détention	99
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays	FR		

Forme juridique	SNC	Dénomination	DREUX RETAIL
N° SIREN (si société établie en France)	803180587	% de détention	1
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays	FR		

Forme juridique	SNC	Dénomination	ECOLE VALENTIN
N° SIREN (si société établie en France)	523671634	% de détention	63
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays	FR		

Forme juridique	SNC	Dénomination	LIVRY 2
N° SIREN (si société établie en France)	527971154	% de détention	63
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays	FR		

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SARL SOPIC NORD

Forme juridique	SNC	Dénomination	LONGPRE
N° SIREN (si société établie en France)	800366296	% de détention	99
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA
	Code Postal 65000	Commune	TARBES
		Pays	FR

Forme juridique	SCI	Dénomination	PONTOILE
N° SIREN (si société établie en France)	752044065	% de détention	63
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA
	Code Postal 65000	Commune	TARBES
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	L'ARQUEBUSE
N° SIREN (si société établie en France)	790897680	% de détention	63
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA
	Code Postal 65000	Commune	TARBES
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	LE PRIEURE
N° SIREN (si société établie en France)	792494031	% de détention	99
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA
	Code Postal 65000	Commune	TARBES
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	BAUME LES DAMES
N° SIREN (si société établie en France)	798499489	% de détention	99
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA
	Code Postal 65000	Commune	TARBES
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	PERSAN
N° SIREN (si société établie en France)	799121207	% de détention	99
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA
	Code Postal 65000	Commune	TARBES
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	KIDLOMME
N° SIREN (si société établie en France)	794201749	% de détention	99
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA
	Code Postal 65000	Commune	TARBES
		Pays	FR

Forme juridique	SRL	Dénomination	SOPIC OUEST
N° SIREN (si société établie en France)	791520935	% de détention	80
Adresse :	N° 494	Voie	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FR

Forme juridique	SCI	Dénomination	PERSAN LOISIR
N° SIREN (si société établie en France)	799753165	% de détention	99
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA
	Code Postal 65000	Commune	TARBES
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SARL SOPIC NORD

Forme juridique	SCI	Dénomination	PERSAN BRICO		
N° SIREN (si société établie en France)	799753116			% de détention	99
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA		
	Code Postal 65000	Commune	TARBES	Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	PUSEY		
N° SIREN (si société établie en France)	800873358			% de détention	99
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA		
	Code Postal 65000	Commune	TARBES	Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	ZAC MARMOUTIER		
N° SIREN (si société établie en France)	802429035			% de détention	99
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA		
	Code Postal 65000	Commune	TARBES	Pays	FR

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquiés C), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL SOPIC NORD 494 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 59910 BONDUES FRANCE	494 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 59910 BONDUES
SIRET 38150981900052	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :
SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	CONSTRUCTIONS VENTES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	----------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	5 298 088	Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)							
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches								
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine	☐	Pôle de compétitivité	☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐	
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Société à responsabilité limitée FID-EXPERT 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES Tél :	 Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 16042018 Lieu : Bondues Qualité : Gérant Nom du signataire : M DELAUSTRE Jean-François

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2018)

Si déposé néant, cochez la case ☒

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

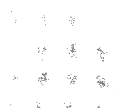
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e					
				f					
				g					
				h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j					
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)					
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :						
	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
	1	2	3	4	Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8	
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				

SARL SOPIC NORD

494 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

59588 BONDUES

0562442325



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2017



1. *Le monde est un village*
2. *Le monde est un village*
3. *Le monde est un village*
4. *Le monde est un village*
5. *Le monde est un village*
6. *Le monde est un village*
7. *Le monde est un village*
8. *Le monde est un village*
9. *Le monde est un village*
10. *Le monde est un village*

Bilan



Bilan Actif

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	6 643	5 989	654	1 257
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	6 643	5 989	654	1 257
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	15 070 945		15 070 945	15 070 945
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 944	1 885	59	419
Autres immobilisations corporelles	171 113	150 827	20 286	31 082
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	15 244 002	152 713	15 091 290	15 102 446
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	48 693		48 693	49 193
Créances rattachées à des participations	2 286 809	3 811	2 282 998	4 195 115
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 750		1 750	1 750
TOTAL immobilisations financières :	2 337 252	3 811	2 333 441	4 246 058
ACTIF IMMOBILISÉ	17 587 898	162 513	17 425 385	19 349 761
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	4 755 842		4 755 842	2 412 734
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	4 755 842		4 755 842	2 412 734
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	6 470		6 470	3 332
Créances clients et comptes rattachés	203 055		203 055	1 146 033
Autres créances	6 641 470	14 087	6 627 383	5 916 828
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	6 850 996	14 087	6 836 909	7 066 193
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 048 748		5 048 748	6 978 708
Disponibilités	8 440 983		8 440 983	3 096 011
Charges constatées d'avance	47 046		47 046	111 995
TOTAL disponibilités et divers :	13 536 777		13 536 777	10 186 715
ACTIF CIRCULANT	25 143 615	14 087	25 129 528	19 665 642
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	42 731 513	176 600	42 554 913	39 015 402

Bilan Passif

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		19 963 647	16 838 418
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		3 439 717	3 125 230
TOTAL situation nette :		23 568 364	20 128 647
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
CAPITAUX PROPRES		23 568 364	20 128 647
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		15 821 619	3 839 554
Emprunts et dettes financières divers		61 741	157 397
TOTAL dettes financières :		15 883 361	3 996 951
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 058 349	2 447 051
Dettes fiscales et sociales		996 720	2 370 051
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			10 000 000
Autres dettes		2 620	5 590
TOTAL dettes diverses :		3 057 688	14 822 692
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		45 500	67 112
DETTES		18 986 549	18 886 755
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GÉNÉRAL		42 554 913	39 015 402

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	248 200		248 200	7 573 892
Production vendue de services	2 120 734		2 120 734	3 611 263
Chiffres d'affaires nets	2 368 934		2 368 934	11 185 155
Production stockée			2 314 423	702 078
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			94 264	58 613
Autres produits			23	395
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 777 643	11 946 241
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 930 758	5 847 008
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			2 362 548	3 388 416
TOTAL charges externes :			4 293 306	9 235 424
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			58 738	489 337
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 146 626	1 009 827
Charges sociales			868 978	799 820
TOTAL charges de personnel :			2 015 604	1 809 647
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 151	18 543
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			15 151	18 543
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			235	132
CHARGES D'EXPLOITATION			6 383 034	11 553 082
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 605 391)	393 158

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 605 391)	393 158
Bénéfice attribué ou perte transférée	2 286 809	4 205 984
Perte supportée ou bénéfice transféré	61 465	13 860
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	76 311	39 954
Autres intérêts et produits assimilés	213 222	188 699
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 313	318 207
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		156
	294 847	547 016
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		7 366
Intérêts et charges assimilées	178 754	353 762
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		90
	178 754	361 218
RÉSULTAT FINANCIER	116 092	185 798
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	736 046	4 771 080
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 500	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 500 000	79 544
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	4 501 500	79 544
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	500	90 296
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	500	90 296
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 501 000	(10 753)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 797 329	1 635 098
TOTAL DES PRODUITS	11 860 799	16 778 784
TOTAL DES CHARGES	8 421 082	13 653 555
BÉNÉFICE OU PERTE	3 439 717	3 125 230

Annexe



Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels. Les droits au bail et logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

- Logiciels

2,50 et 3,00 ans

b) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Conformément à la possibilité laissée par le PCG, les frais d'acquisition (honoraires, droits ...) sont comptabilisés en charges. Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Matériel Industriel

5,00 ans

- Installations générales, agencements, aménagements divers

10 ans

- Matériel de bureau et informatique

2,50 à 5 ans

- Mobilier

10 ans

c) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations (coût d'achat hors frais accessoires), prêts, dépôts et cautionnements versés.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisé dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émanent selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

d) Stocks

En-cours de production de biens :

Les en-cours de production de biens (produits en cours) sont évalués au coût de production comprenant les éléments suivants :

- l'acquisition des terrains ;
- les travaux d'aménagement et de construction ;
- les taxes d'urbanisme ;
- les études préalables qui sont stockées seulement si la réalisation de l'opération est probable ;
- les coûts de maîtrise d'ouvrage de l'opération ;
- les frais commerciaux affectables ;
- les frais de ventes aux investisseurs
- les frais financiers affectés aux opérations .

Les stocks font l'objet d'une dépréciation dès lors que les pertes prévisionnelles éventuelles sont estimées pour ces chantiers.

e) Opérations à long terme

La prise en compte de la marge sur affaires s'effectue selon la méthode de l'achèvement :

- La facturation est enregistrée en totalité en Produits Constatés d'Avance à compter de la signature du contrat, jusqu'à la livraison du chantier,
- Les charges sont provisionnées (factures non parvenues) dès la signature des contrats de sous-traitance, puis stockées jusqu'à la livraison chantier,
- A la livraison du chantier, toute la marge est libérée en compte de résultat par le jeu des extournes de PCA et de Stocks.

f) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

g) Valeur Mobilière de Placement

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition historique hors frais et taxes. Elles font l'objet d'une dépréciation, dans le cas où la valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à un cours de bourse ou à la valeur de la part, est inférieure au coût d'acquisition.

h) Provisions pour Risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes prévisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

i) Engagement

- Indemnités de fin de carrière :

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode : Rétrospection Prorata Temporis
- Départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans,
- Convention collective applicable : bâtiment
- Taux de revalorisation annuelle des salaires : 1 %
- Table de mortalité : TH 00-02
- Taux de rotation : 0%
- Taux d'actualisation de 1.30%
- Taux de charges salariales : 50 %

Le montant de cet engagement est estimé à 309 K€. Il est totalement externalisé pour 343 K€.

j) Prise en compte des opérations faites en commun :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655.

Résultat des SNC et des SCI clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la société.

k) Montant global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration :

Cette information est non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

l) Evènements postérieurs à la clôture :

NEANT

m) Engagements Hors Bilan

Des garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contre garantie, la société accorde aux établissements financiers la cession de la créance détenue sur le client, une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non-cession de parts.

La société communique trimestriellement un point d'achèvement des travaux aux établissements financiers pour la réduction de leurs engagements.

Dans le cadre d'opération de vente en bloc, aucun engagement hors bilan n'est valorisé, la GFA obtenue étant intégralement couverte par les promesses de contre garantie.

Dans le cas d'une commercialisation moins avancée, un engagement reçu peut-être valorisé correspondant au risque commercial, existant à la date de clôture, pris par l'établissement financier.

n) Comptes consolidés

La société SOPIC NORD est consolidée au niveau du Groupe Sopic Investissement, et donc exonérée de l'obligation de publier des comptes consolidés.

o) Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE mis en place depuis le 01/01/2013 est présenté en déduction des charges sociales.

L'utilisation du CICE a été effectué conformément aux textes qui le régissent et a pu concerner les investissements, les dépenses de formation, de recrutement ainsi que les dépenses liées à la prospection de nouveaux marchés et le renforcement du Fonds de Roulement.

p) Faits marquants

NEANT

Etat libre

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 17/05/18

Tenue de compte EURO

Le montant des honoraires 2017 de commissariat aux comptes s'élève à 5 700 € HT pour le cabinet PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes et 5 700€ HT pour Franck ENJUMET.

Immobilisations

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	6 413		230
TOTAL immobilisations incorporelles :	6 413		230
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	15 070 945		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 944		
Installations générales, agencements et divers	19 979		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	148 632		3 162
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	15 241 501		3 162
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 248 119		2 286 809
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 750		50 000
TOTAL immobilisations financières :	4 249 869		2 336 809
TOTAL GÉNÉRAL	19 497 782		2 340 201

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			6 643	
TOTAL immobilisations incorporelles :			6 643	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			15 070 945	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 944	
Inst. générales, agencements et divers			19 979	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		660	151 134	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		660	15 244 002	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		4 199 426	2 335 502	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		50 000	1 750	
TOTAL immobilisations financières :		4 249 426	2 337 252	
TOTAL GÉNÉRAL		4 250 086	17 587 898	

Amortissements

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 23/04/18

Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	5 156	833		5 989
TOTAL immobilisations incorporelles :	5 156	833		5 989
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 526	360		1 885
Inst. générales, agencements et divers	9 565	1 142		10 707
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	127 964	12 816	660	140 120
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	139 055	14 318	660	152 713
TOTAL GÉNÉRAL	144 211	15 151	660	158 702

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	833		
TOTAL immobilisations incorporelles :	833		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	360		
Installations générales, agencements et divers	1 142		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 816		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	14 318		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	15 151		

Provisions Inscrites au Bilan

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	3 811 28 685 19 400		28 685 5 313	3 811 14 087
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	51 896		33 998	17 898
TOTAL GÉNÉRAL	51 896		33 998	17 898

État des Échéances des Créances et Dettes

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 23/04/18

Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	2 286 809	2 286 809	0
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 750		1 750
TOTAL de l'actif immobilisé :	2 288 559	2 286 809	1 750
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	203 055	203 055	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	2 547	2 547	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	552 379	552 379	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	43 378	43 378	
État - Divers			
Groupe et associés	5 799 683	1 426 830	4 372 853
Débiteurs divers	243 483	243 483	
TOTAL de l'actif circulant :	6 844 526	2 471 673	4 372 853
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	47 046	47 046	

TOTAL GÉNÉRAL	9 180 131	4 805 528	4 374 603
----------------------	------------------	------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	15 821 619	476 100	15 345 519	
Emprunts et dettes financières divers	61 465	61 465	(0)	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 058 349	2 058 349		
Personnel et comptes rattachés	363 136	363 136		
Sécurité sociale et autres organismes	430 949	430 949		
Impôts sur les bénéfices	158 729	158 729		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 029	21 029		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	22 877	22 877		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	277	277		
Autres dettes	2 620	2 620		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	45 500	45 500		
TOTAL GÉNÉRAL	18 986 549	3 641 030	15 345 519	

Charges à Payer

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	535
Emprunts et dettes financières divers	61 465
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 705
Dettes fiscales et sociales	606 691
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	854 395

Produits à Recevoir

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		2 286 809
Autres immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		48 312
Personnel		
Organismes sociaux		
État		43 378
Divers, produits à recevoir		1 500
Autres créances		938
Valeurs Mobilières de Placement		
Disponibilités		484 717
TOTAL		2 865 654

Charges et Produits Constatés d'Avance

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 23/04/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	47 046	45 500
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	47 046	45 500

Composition du Capital Social

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	150
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	150

Crédit-Bail

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 23/04/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				76 501	76 501
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				40 800	40 800
- dotations de l'exercice				25 500	25 500
TOTAL				10 200	10 200
REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				27 540	27 540
- dotations de l'exercice				16 524	16 524
TOTAL				44 064	44 064
REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				6 885	6 885
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL				6 885	6 885
VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus				36 500	36 500
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL				36 500	36 500
Mont. pris en charge dans l'exercice					
Rappel : Redevance de crédit bail					16 524

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SOPIC INVESTISSEMENT	SAS	500 000	TARBES

Effectif Moyen

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 23/04/18

Tenue de compte EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		

TOTAL	14	
-------	----	--

Engagements Financiers

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus : NEANT	
Avals et cautions : NEANT	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités : Cf "i" règles et méthodes comptables	
<u>Autres engagements donnés :</u>	5 000 000
- Non cession de parts	
- Cautions solidaire GFA : Cf "m" règles et méthodes comptables	
- Promesse d'hypothèque	
- Hypothèque réelle : LOMME	5 000 000

TOTAL	5 000 000
--------------	------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	30 000
<u>Autres engagements reçus :</u>	286 688
- Cautions bancaires : indemnité d'immobilisation : Montivilliers (66 415.66€), St Dizier (56 645.75), Levernois (45 826.1€), Yutz (117 899€)	286 688

TOTAL	316 688
--------------	----------------

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 23/04/18

Tenue de compte EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Ventes terrains	248 200
Honoraires Montage	1 105 435
Honoraires sur CA commerces	467 942
Locations commerces	486 119
Facturations intra-groupe	5 437
Facturations hors-groupe	55 800

TOTAL	2 368 934
-------	-----------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	2 368 934

TOTAL	2 368 934
-------	-----------

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 23/04/18

Tenue de compte EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	736 046	252 607
Résultat exceptionnel (hors participation)	4 501 000	1 544 722
Résultat comptable (hors participation)	5 237 046	1 797 329

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Intérêts des comptes courants	76 311	762100
Autres produits financiers	213 222	768000
Reprises sur provision de compte courant	5 313	786500

TOTAL	294 847	
--------------	----------------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Intérêts d'emprunts	4 369	661100
Intérêts bancaires sur opération de financement	174 385	661600

TOTAL	178 754	
--------------	----------------	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Indemnités	1 500	771100
Produits nts sur cessions titres de participation	4 500 000	775600

TOTAL	4 501 500	
-------	-----------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
VNC sur cession titres de participation	500	675600

TOTAL	500	
-------	-----	--

SARL SOPIC NORD

Edition du 23/04/18

Tenue de compte EURO

	TOTAL	65 579
--	-------	--------

Liste des Filiales et Participations

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SARL DE BREZILLET	8 000	29 296	98,75%	-827
SARL LA MARETTE	8 000	-21 814	99,00%	-2 236
SARL SOPIC OUEST	10 000	1 139 105	80,00%	1 248 402
SCI BRICO LOMME	1 000	-60	99,00%	-60
SCI PERSAN BRICO	1 000	0	99,00%	0
SCI PERSAN LOISIR	1 000	0	99,00%	0
SNC ARQUEBUSE	1 000	-247	63,00%	-247
SNC ARQUES LA GARENNE	1 000	373 141	63,00%	373 141
SNC BAUMES LES DAMES	1 000	443 260	99,00%	443 260
SNC DENAIN SERVICES	1 000	-573	63,00%	-573
SNC DREUX FENOTS	1 000	44 359	63,00%	44 359
SNC ECOLE VALENTIN	1 000	-1 462	63,00%	-1 462
SNC EPAVILLE RETAIL	1 000	-43	99,00%	-43
SNC KIDLOMME	1 000	112 082	99,00%	112 082
SNC LA GLACE 06	1 000	-12 195	99,00%	-12 195
SNC LA SENTINELLE	1 600	-1 821	99,00%	-1 821
SNC LAVAU	1 000	-296	99,00%	-296
SNC LE PARC DES VERGERS	600	537 368	99,00%	537 368
SNC LE PRIEURE	1 000	-245	99,00%	-245
SNC LIVRY 2	1 000	-53 475	63,00%	-53 475
SNC LONGPRE	1 000	-1 142	99,00%	-1 142
SNC PERSAN	1 000	-497	99,00%	-497
SNC PONTOILE	1 000	1 479 348	63,00%	1 479 348
SNC PUSEY	1 000	-245	99,00%	-245
SNC THILLOIS ILOT 4	1 600	-9 812	99,00%	-9 812
SNC ZAC MARMOUTIER	1 000	-245	99,00%	-245
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SARL DEMI LIEUE	7 622	-43 416	50,00%	-2 210



S.O.P.I.C. NORD
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 150 000 euros
Siège Social: 494 avenue du Général de Gaulle – 59910 BONDUES
RCS LILLE METROPOLE 381 509 819

**PROCES-VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 JUIN 2018**

L'an 2018,

Le 12 juin à 8 heures, les associés de la SARL SOPIC NORD, au capital de 150 000€ divisé en 1000 parts de 150€ chacune, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle, à BONDUES (59910), 494 Avenue du Général de Gaulle, dans les locaux de la SARL SOPIC NORD, sur convocation de la Gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-François DELAOUSTRE, gérant associé.
Lequel constate que sont présents :

- SC FINA MDJD NORD Représentée par Monsieur Jean-François DELAOUSTRE	251 parts
- SPRL MALEA Représentée par Monsieur Olivier SIROT	119 parts
- SAS SOPIC Représentée par la SASU FINALLIN, elle-même représentée par Monsieur Stéphane THIERRY	409 parts
- SAS HURBAN Représentée par Monsieur Julien SAVOYE	100 parts
- SC FJS Représentée par Monsieur Julien SAVOYE	120 parts
- Mr Olivier SIROT	1 part

et que le total des parts présentées est de 1 000 , soit la totalité des parts sociales émises par la société.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes et Monsieur Enjumet, co-commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoqués, assistent à la réunion.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 avec quitus donné à la gérance
- Approbation desdits comptes et affectation du résultat de l'exercice
- Rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce
- Absence de rémunération des gérants

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31/12/2017 ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;

- Le rapport de gestion de la gérance ;
- Le rapport sur les comptes annuels émis par les Commissaires aux comptes;
- Le rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Une copie des lettres de convocation ;
- S'il y a lieu, les pouvoirs des associés représentés ;
- La feuille de présence ;
- Les statuts de la Société;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION:

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance et des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de l'exercice se soldant par 3 439 717 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

La collectivité des associés approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les Sociétés s'élevant à 45 105 euros.

L'Assemblée Générale donne en conséquence à la gérance, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice 2017 s'élevant à la somme de 3 439 717 euros :

Affectation du bénéfice 2017 de 3 439 717 euros au compte autres réserves.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

Exercice 2014	Dividendes 2 000 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques) 2000 € soit 2000 € par part	Sans abattement (personnes morales) le solde : 1 998000 € soit 2000 € par part
Exercice 2015	Dividendes 2 000 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques) 2000 € soit 2000 € par part	Sans abattement (personnes morales) le solde : 1 998000 € soit 2000 € par part
Exercice 2016	Dividendes NEANT		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.





2

TROISIEME RESOLUTION:

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées par l'article L 223 – 19 du Code de Commerce et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur les conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, l'Assemblée Générale approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION:

La collectivité des associés confirme que Messieurs Jean-François DELAUSTRE et Olivier SIROT disposent chacun d'un contrat de travail avec la société SARL SOPIC NORD et ne perçoivent pas de rémunération au titre de leurs mandats sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

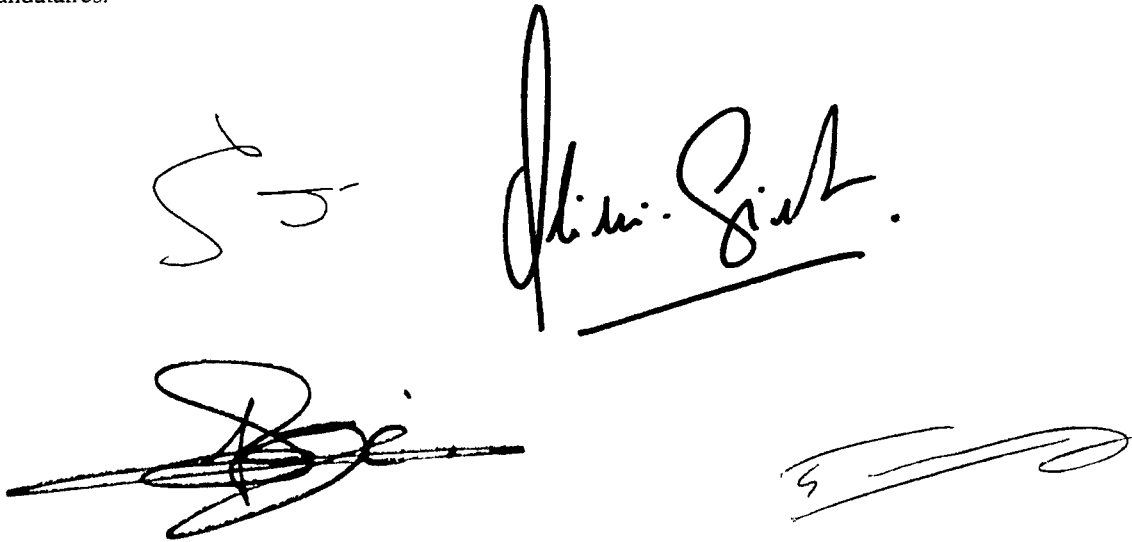
CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale prend acte du changement de dénomination sociale du commissaire aux comptes "PricewaterhouseCoopers PME Commissariat aux comptes" qui devient "PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes" à compter du 19 décembre 2017."

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à ...9^H00

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par tous les associés présents ou mandataires.

The block contains four handwritten signatures in black ink. The top-left signature is a stylized 'S'. The top-right signature is 'Olivier Sirot' with a horizontal line underneath. The bottom-left signature is a large, complex scribble. The bottom-right signature is a horizontal line with a small 'S' at the end.

SOPIC NORD SARL

Rapports des commissaires aux comptes

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

SOPIC NORD SARL

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes
Commissaire aux Comptes

Pau Cité Multimédia
4 rue Thomas Edison - BP 7501
64075 PAU Cedex

Franck Enjument

Commissaire aux Comptes

ZI de Berlanne
Rue de l'Ayguelongue
64160 MORLAAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Associés
SOPIC NORD SARL
5 cours Gambetta
65000 TARBES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOPIC NORD SARL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Les notes suivantes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à :

- note d) : valorisation et dépréciation des stocks
- note e) : comptabilisation des opérations à long terme
- note h) : détermination des provisions pour risques et charges

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois appelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

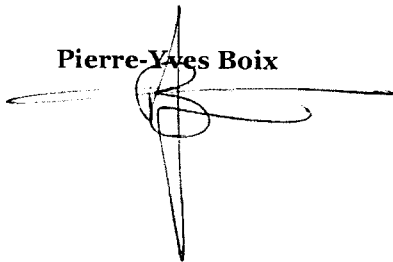
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pau et Morlàas, le 04 juin 2018

Les commissaires aux comptes

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes

Pierre-Yves Boix

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'B' with a horizontal line extending to the right.

Franck ENJUMET

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' and 'E' with a horizontal line extending to the right.

Bilan Actif

SARL SOPIC NORD

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux ComptesPériode du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	6 643	5 989	654	1 257
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	6 643	5 989	654	1 257
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	15 070 945		15 070 945	15 070 945
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 944	1 885	59	419
Autres immobilisations corporelles	171 113	150 827	20 286	31 082
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	15 244 002	152 713	15 091 290	15 102 446
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	48 693		48 693	49 193
Créances rattachées à des participations	2 286 809	3 811	2 282 998	4 195 115
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 750		1 750	1 750
TOTAL immobilisations financières :	2 337 252	3 811	2 333 441	4 246 058
ACTIF IMMOBILISÉ	17 587 898	162 513	17 425 385	19 349 761
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	4 755 842		4 755 842	2 412 734
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	4 755 842		4 755 842	2 412 734
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	6 470		6 470	3 332
Créances clients et comptes rattachés	203 055		203 055	1 146 033
Autres créances	6 641 470	14 087	6 627 383	5 916 828
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	6 850 996	14 087	6 836 909	7 066 193
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 048 748		5 048 748	6 978 708
Disponibilités	8 440 983		8 440 983	3 096 011
Charges constatées d'avance	47 046		47 046	111 995
TOTAL disponibilités et divers :	13 536 777		13 536 777	10 186 715
ACTIF CIRCULANT	25 143 615	14 087	25 129 528	19 665 642
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	42 731 513	176 600	42 554 913	39 015 402

Bilan Passif

SARL SOPIC NORD

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux ComptesPériode du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		19 963 647	16 838 418
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		3 439 717	3 125 230
TOTAL situation nette :		23 568 364	20 128 647
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
CAPITAUX PROPRES		23 568 364	20 128 647
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		15 821 619	3 839 554
Emprunts et dettes financières divers		61 741	157 397
TOTAL dettes financières :		15 883 361	3 996 951
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 058 349	2 447 051
Dettes fiscales et sociales		996 720	2 370 051
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			10 000 000
Autres dettes		2 620	5 590
TOTAL dettes diverses :		3 057 688	14 822 692
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		45 500	67 112
DETTES		18 986 549	18 886 755
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GÉNÉRAL		42 554 913	39 015 402

Compte de Résultat (Première Partie)

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Monnaie de compte EURO
Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	248 200		248 200	7 573 892
Production vendue de services	2 120 734		2 120 734	3 611 263
Chiffres d'affaires nets	2 368 934		2 368 934	11 185 155
Production stockée			2 314 423	702 078
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			94 264	58 613
Autres produits			23	395
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 777 643	11 946 241
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 930 758	5 847 008
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			2 362 548	3 388 416
TOTAL charges externes :			4 293 306	9 235 424
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			58 738	489 337
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 146 626	1 009 827
Charges sociales			868 978	799 820
TOTAL charges de personnel :			2 015 604	1 809 647
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 151	18 543
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			15 151	18 543
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			235	132
CHARGES D'EXPLOITATION			6 383 034	11 553 082
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 605 391)	393 158

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SARL SOPIC NORD

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 605 391)	393 158
Bénéfice attribué ou perte transférée	2 286 809	4 205 984
Perte supportée ou bénéfice transféré	61 465	13 860
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	76 311	39 954
Autres intérêts et produits assimilés	213 222	188 699
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 313	318 207
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		156
	294 847	547 016
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		7 366
Intérêts et charges assimilées	178 754	353 762
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		90
	178 754	361 218
RÉSULTAT FINANCIER	116 092	185 798
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	736 046	4 771 080
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 500	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 500 000	79 544
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	4 501 500	79 544
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	500	90 296
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	500	90 296
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 501 000	(10 753)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 797 329	1 635 098
TOTAL DES PRODUITS	11 860 799	16 778 784
TOTAL DES CHARGES	8 421 082	13 653 555
BÉNÉFICE OU PERTE	3 439 717	3 125 230

Règles et Méthodes Comptables

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - Indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels. Les droits au bail et logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

- Logiciels

2,50 et 3,00 ans

b) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Conformément à la possibilité laissée par le PCG, les frais d'acquisition (honoraires, droits ...) sont comptabilisés en charges. Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Matériel Industriel

5,00 ans

- Installations générales, agencements, aménagements divers

10 ans

- Matériel de bureau et informatique

2,50 à 5 ans

- Mobilier

10 ans

c) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations (coût d'achat hors frais accessoires), prêts, dépôts et cautionnements versés.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisé dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émanent selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

d) Stocks

En-cours de production de biens :

Les en-cours de production de biens (produits en cours) sont évalués au coût de production comprenant les éléments suivants :

- l'acquisition des terrains ;
- les travaux d'aménagement et de construction ;
- les taxes d'urbanisme ;
- les études préalables qui sont stockées seulement si la réalisation de l'opération est probable ;
- les coûts de maîtrise d'ouvrage de l'opération ;
- les frais commerciaux affectables ;
- les frais de ventes aux investisseurs
- les frais financiers affectés aux opérations .

Les stocks font l'objet d'une dépréciation dès lors que les pertes prévisionnelles éventuelles sont estimées pour ces chantiers.

e) Opérations à long terme

La prise en compte de la marge sur affaires s'effectue selon la méthode de l'achèvement :

- La facturation est enregistrée en totalité en Produits Constatés d'Avance à compter de la signature du contrat, jusqu'à la livraison du chantier,
- Les charges sont provisionnées (factures non parvenues) dès la signature des contrats de sous-traitance, puis stockées jusqu'à la livraison chantier,
- A la livraison du chantier, toute la marge est libérée en compte de résultat par le jeu des extournes de PCA et de Stocks.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

f) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

g) Valeur Mobilière de Placement

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition historique hors frais et taxes. Elles font l'objet d'une dépréciation, dans le cas où la valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à un cours de bourse ou à la valeur de la part, est inférieure au coût d'acquisition.

h) Provisions pour Risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes prévisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

i) Engagement

- Indemnités de fin de carrière :

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode : Rétrospection Prorata Temporis
- Départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans,
- Convention collective applicable : bâtiment
- Taux de revalorisation annuelle des salaires : 1 %
- Table de mortalité : TH 00-02
- Taux de rotation : 0%
- Taux d'actualisation de 1.30%
- Taux de charges salariales : 50 %

Le montant de cet engagement est estimé à 309 K€. Il est totalement externalisé pour 343 K€.

j) Prise en compte des opérations faites en commun :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655.

Résultat des SNC et des SCI clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la société.

k) Montant global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration :

Cette information est non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

l) Evénements postérieurs à la clôture :

NEANT

m) Engagements Hors Bilan

Des garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contre garantie, la société accorde aux établissements financiers la cession de la créance détenue sur le client, une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non-cession de parts.

La société communique trimestriellement un point d'achèvement des travaux aux établissements financiers pour la réduction de leurs engagements.

Dans le cadre d'opération de vente en bloc, aucun engagement hors bilan n'est valorisé, la GFA obtenue étant intégralement couverte par les promesses de contre garantie.

Dans le cas d'une commercialisation moins avancée, un engagement reçu peut-être valorisé correspondant au risque commercial, existant à la date de clôture, pris par l'établissement financier.

n) Comptes consolidés

La société SOPIC NORD est consolidée au niveau du Groupe Sopic Investissement, et donc exonérée de l'obligation de publier des comptes consolidés.

o) Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE mis en place depuis le 01/01/2013 est présenté en déduction des charges sociales.

L'utilisation du CICE a été effectué conformément aux textes qui le régissent et a pu concerner les investissements, les dépenses de formation, de recrutement ainsi que les dépenses liées à la prospection de nouveaux marchés et le renforcement du Fonds de Roulement.

p) Faits marquants

NEANT

Etat libre

SARL SOPIC NORD

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 17/05/18
Tenue de compte EURO

Le montant des honoraires 2017 de commissariat aux comptes s'élève à 5 700 € HT pour le cabinet PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes et 5 700€ HT pour Franck ENJUMET.

Immobilisations

SARL SOPIC NORD

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	6 413		230
TOTAL immobilisations incorporelles :	6 413		230
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	15 070 945		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 944		
Installations générales, agencements et divers	19 979		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	148 632		3 162
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	15 241 501		3 162
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 248 119		2 286 809
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 750		50 000
TOTAL immobilisations financières :	4 249 869		2 336 809
TOTAL GÉNÉRAL	19 497 782		2 340 201

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			6 643	
TOTAL immobilisations incorporelles :			6 643	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			15 070 945	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 944	
Inst. générales, agencements et divers			19 979	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		660	151 134	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		660	15 244 002	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		4 199 426	2 335 502	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		50 000	1 750	
TOTAL immobilisations financières :		4 249 426	2 337 252	
TOTAL GÉNÉRAL		4 250 086	17 587 898	

Amortissements

SARL SOPIC NORD

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	5 156	833		5 989
TOTAL immobilisations incorporelles :	5 156	833		5 989
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 526	360		1 885
Inst. générales, agencements et divers	9 565	1 142		10 707
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	127 964	12 816	660	140 120
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	139 055	14 318	660	152 713
TOTAL GÉNÉRAL	144 211	15 151	660	158 702

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	833		
TOTAL immobilisations incorporelles :	833		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	360		
Installations générales, agencements et divers	1 142		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 816		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	14 318		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	15 151		

Provisions Inscrites au Bilan

SARL SOPIC NORD

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières	3 811			3 811
Provisions sur stocks et en cours	28 685		28 685	
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	19 400		5 313	14 087
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	51 896		33 998	17 898
TOTAL GÉNÉRAL	51 896		33 998	17 898

État des Échéances des Créances et Dettes

SARL SOPIC NORD

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	2 286 809	2 286 809	0
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 750		1 750
TOTAL de l'actif immobilisé :	2 288 559	2 286 809	1 750
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	203 055	203 055	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	2 547	2 547	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	552 379	552 379	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	43 378	43 378	
État - Divers			
Groupe et associés	5 799 683	1 426 830	4 372 853
Débiteurs divers	243 483	243 483	
TOTAL de l'actif circulant :	6 844 526	2 471 673	4 372 853
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	47 046	47 046	
TOTAL GÉNÉRAL	9 180 131	4 805 528	4 374 603

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	15 821 619	476 100	15 345 519	
Emprunts et dettes financières divers	61 465	61 465	(0)	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 058 349	2 058 349		
Personnel et comptes rattachés	363 136	363 136		
Sécurité sociale et autres organismes	430 949	430 949		
Impôts sur les bénéfices	158 729	158 729		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 029	21 029		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	22 877	22 877		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	277	277		
Autres dettes	2 620	2 620		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	45 500	45 500		
TOTAL GÉNÉRAL	18 986 549	3 641 030	15 345 519	

Charges à Payer

SARL SOPIC NORD

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		535
Emprunts et dettes financières divers		61 465
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		185 705
Dettes fiscales et sociales		606 691
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Disponibilités, charges à payer		
Autres dettes		
TOTAL		854 395

Produits à Recevoir

SARL SOPIC NORD

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		2 286 809
Autres immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		48 312
Personnel		
Organismes sociaux		
État		43 378
Divers, produits à recevoir		1 500
Autres créances		938
Valeurs Mobilières de Placement		
Disponibilités		484 717
TOTAL		2 865 654

Charges et Produits Constatés d'Avance

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	47 046	45 500
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	47 046	45 500

Composition du Capital Social

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 23/04/18

Tenue de compte EURO

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	150
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	150

Crédit-Bail

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 23/04/18

Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				76 501	76 501
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				40 800	40 800
- dotations de l'exercice				25 500	25 500
TOTAL				10 200	10 200
REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				27 540	27 540
- dotations de l'exercice				16 524	16 524
TOTAL				44 064	44 064
REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				6 885	6 885
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL				6 885	6 885
VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus				36 500	36 500
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL				36 500	36 500
Mont. pris en charge dans l'exercice					
Rappel : Redevance de crédit bail					16 524

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SOPIC INVESTISSEMENT	SAS	500 000	TARBES

Effectif Moyen

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	14	

Engagements Financiers

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes
Edition du 23/04/18

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus : NEANT	
Avals et cautions : NEANT	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités : Cf "i" règles et méthodes comptables	
<u>Autres engagements donnés :</u>	5 000 000
- Non cession de parts	
- Caution solidaire GFA : Cf "m" règles et méthodes comptables	
- Promesse d'hypothèque	
- Hypothèque réelle : LOMME	5 000 000

TOTAL	5 000 000
-------	-----------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	30 000
<u>Autres engagements reçus :</u>	286 688
- Cautions bancaires : indemnité d'immobilisation : Montivilliers (66 415.66€), St Dizier (56 645.75), Levernois (45 826.1€), Yutz (117 899€)	286 688

TOTAL	316 688
-------	---------

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 23/04/18

Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Ventes terrains	248 200
Honoraires Montage	1 105 435
Honoraires sur CA commerces	467 942
Locations commerces	486 119
Facturations intra-groupe	5 437
Facturations hors-groupe	55 800
TOTAL	2 368 934

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	2 368 934
TOTAL	2 368 934

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 23/04/18

Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	736 046	252 607
Résultat exceptionnel (hors participation)	4 501 000	1 544 722
Résultat comptable (hors participation)	5 237 046	1 797 329

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Intérêts des comptes courants	76 311	762100
Autres produits financiers	213 222	768000
Reprises sur provision de compte courant	5 313	786500

TOTAL	294 847	
-------	---------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Intérêts d'emprunts	4 369	661100
Intérêts bancaires sur opération de financement	174 385	661600

TOTAL	178 754	
-------	---------	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Indemnités	1 500	771100
Produits nts sur cessions titres de participation	4 500 000	775600

TOTAL	4 501 500	
-------	-----------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
VNC sur cession titres de participation	500	675600

TOTAL	500	
-------	-----	--

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/04/18
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

NATURE	Montant
Reprises charges salariales	65 579
TOTAL	65 579

Liste des Filiales et Participations

SARL SOPIC NORD

Période du 01/01/17 au 31/12/17

 Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SARL DE BREZILLET	8 000	29 296	98,75%	-827
SARL LA MARETTE	8 000	-21 814	99,00%	-2 236
SARL SOPIC OUEST	10 000	1 139 105	80,00%	1 248 402
SCI BRICO LOMME	1 000	-60	99,00%	-60
SCI PERSAN BRICO	1 000	0	99,00%	0
SCI PERSAN LOISIR	1 000	0	99,00%	0
SNC ARQUEBUSE	1 000	-247	63,00%	-247
SNC ARQUES LA GARENNE	1 000	373 141	63,00%	373 141
SNC BAUMES LES DAMES	1 000	443 260	99,00%	443 260
SNC DENAIN SERVICES	1 000	-573	63,00%	-573
SNC DREUX FENOTS	1 000	44 359	63,00%	44 359
SNC ECOLE VALENTIN	1 000	-1 462	63,00%	-1 462
SNC EPAVILLE RETAIL	1 000	-43	99,00%	-43
SNC KIDLOMME	1 000	112 082	99,00%	112 082
SNC LA GLACE 06	1 000	-12 195	99,00%	-12 195
SNC LA SENTINELLE	1 600	-1 821	99,00%	-1 821
SNC LAVAU	1 000	-296	99,00%	-296
SNC LE PARC DES VERGERS	600	537 368	99,00%	537 368
SNC LE PRIEURE	1 000	-245	99,00%	-245
SNC LIVRY 2	1 000	-53 475	63,00%	-53 475
SNC LONGPRE	1 000	-1 142	99,00%	-1 142
SNC PERSAN	1 000	-497	99,00%	-497
SNC PONTOILE	1 000	1 479 348	63,00%	1 479 348
SNC PUSEY	1 000	-245	99,00%	-245
SNC THILLOIS ILOT 4	1 600	-9 812	99,00%	-9 812
SNC ZAC MARMOUTIER	1 000	-245	99,00%	-245
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SARL DEMI LIEUE	7 622	-43 416	50,00%	-2 210

SOPIC NORD SARL

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2017)**

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes
Commissaire aux Comptes
Pau Cité Multimédia
4 rue Thomas Edison - BP 7501
64075 PAU Cedex

Franck Enjume
Commissaire aux Comptes
ZI de Berlanne
Rue de l'Ayguelongue
64160 MORLAAS

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
(Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Associés
SOPIC NORD SARL
5 cours Gambetta
65000 TARBES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été avisé(s) des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 223-19 dudit code, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Comptes courants chez Sopic Nord des sociétés du Groupe dans lesquelles elle détient directement ou indirectement des participations

SARL de Brezillet

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord et de la SCI
- solde débiteur au 31/12/2017 : 3.000 €

Ce compte courant n'est pas rémunéré.

SOPIC NORD SARL

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2017 - Page 2

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Comptes courants chez Sopic Nord des sociétés du Groupe dans lesquelles elle détient directement ou indirectement des participations

SCI Bricolomme

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord et de la SCI
- solde créditeur au 31/12/2017 : 276,76 €

SARL La Demi Lieue

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord et gérant de la SARL
- solde débiteur au 31/12/2017 : 19.400 €

SNC Dreux Fenots

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord, elle-même gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 7.297,25 €

SNC Ecole Valentin

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord, elle-même gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 3.155,46 €

SNC La Glace o6

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord, elle-même gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 11.267,57 €

SNC Denain Services

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord, elle-même gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 635,73 €

SNC Arquebuse

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord, elle-même gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 17.245,39 €

SNC Persan Loisir

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord et cogérant de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 889,78 €

SNC Persan Brico

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord et cogérant de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 2.348,71 €

SNC Longpre

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord, elle-même gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 87.884,33 €

SOPIC NORD SARL

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2017 - Page 3

SNC Dreux Retail

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord, elle-même gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017: 83,71 €

SCI Dreux Jardin

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord, elle-même gérante de la SCI
- solde débiteur au 31/12/2017 : 89,53 €

SNC Epaville Retail

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord, elle-même gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 54.732,49 €

SNC Lavau

- personne concernée : Jean-François Delaoustre, cogérant de Sopic Nord, elle-même gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2017 : 133.740,65 €

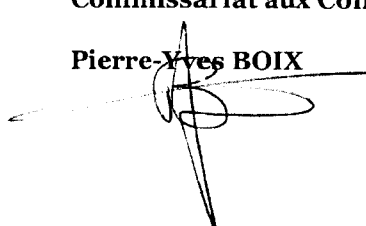
Ces comptes courants ne sont pas rémunérés.

Fait à Pau et Morlaàs, le 04 juin 2018

Les commissaires aux comptes

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes

Pierre-Yves BOIX



Franck ENJUMET

